

Affaires juridiques
CLR/n°16-400

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS
30 mai 2016

Membres présents

M. Philippe Vendrix, Président de l'Université ;
Mme Anita Quenette, adjointe au chef de la Division de l'enseignement supérieur au Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours, représentant Mme le Recteur ;

Mme Chantal Barin-Le Guellec ; Mme Catherine Belzung ; Mme Anne Besnier ; M. Benjamin Caquet ; M. Bastien Collinot ; Mme Jade Delage ; Mme Anne Duittoz ; M. Jean Fabbri ; M. Sébastien Lambert ; M. Benjamin Lavergne ; M. Pascal Meichel ; M. Emmanuel Néron ; M. Philippe Prévost ; M. Kilian Raschel ; Mme Pascale Reverdiau ; Mme Emily Rosenfeld ; Mme Juliette Rousseau ; M. Clovis Tauber ; M. Emmanuel Thibault ; Mme Dominique Vaillant ; M. Benoît Wolf.

Ont donné procuration

Mme Christelle Dutilleul à M. Benjamin Lavergne ;
Mme Carole Faisandier à M. Emmanuel Néron ;
M. David Fiala à M. Clovis Tauber ;
Mme Mathilde Gralepois à M. Kilian Raschel ;
Mme Yasmine Lebaillly à M. Bastien Collinot ;
Mme Claude Ophèle à M. Philippe Vendrix ;
M. Philippe Roingeard à Mme Catherine Belzung ;
M. Stéphane Servais à M. Jean Fabbri.

Excusés

Mme Catherine Beaumont ; M. Alexandre Chas ; Mme Catherine de Colbert ; M. Judaël Osmond.

Participaient à titre consultatif

Mme Corinne Manson, vice-présidente du conseil d'administration chargée des moyens ; M. Emmanuel Lesigne, vice-président de la commission de la recherche, chargé de la recherche et de la valorisation ; Mme Cécile Goï, vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire, chargée de la formation initiale et tout au long de la vie ; Mme Martine Pelletier, vice-présidente chargée de la culture ; M. Thomas Thuillier, vice-président chargé de la vie étudiante ; M. Alain Botton, directeur général des services ; M. Christophe Le Roch, adjoint au directeur général des services ; M. Christophe Chasseguet, directeur du cabinet du président ; M. Bernard Buron, directeur de l'UFR arts et sciences humaines ; M. Alexis Chommeloux, directeur de l'UFR lettres et langues ; Mme Nathalie Albert, directrice de l'UFR droit, économie et sciences sociales ; M. Patrick Laffez, directeur de l'IUT de Blois ; M. Yves Raigneaud, directeur de l'IUT de Tours ; M. Benoist Pierre, administrateur provisoire du Centre d'études supérieures de la Renaissance ; Mme Manuelle Ruilier, directrice des ressources humaines ; M. Philippe Dailloux, directeur des services financiers ; M. Bruno Boissavit, directeur du Service commun de documentation.

*

Le quorum étant acquis, M. le Président ouvre la séance.

Approbation de comptes rendus

1 – Compte rendu du Conseil d'administration du 1^{er} avril 2016

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu tel que modifié en séance (cf. P. J.).

2 – Compte rendu de la réunion des membres élus et des personnalités déjà désignées du conseil d'administration de la mandature 2016-2020, le 1^{er} avril 2016

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu (cf. P. J.).

3 – Compte rendu du Conseil d'administration du 9 mai 2016 – 1^{ère} séance

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu (cf. P. J.).

4 – Compte rendu du Conseil d'administration du 9 mai 2016 – 2^e séance

MM. Lesigne et Fabbri demandent une modification (p.2).

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu tel que modifié en séance (cf. P. J.).

*

POLITIQUE GENERALE

Recherche, Ecoles doctorales & Valorisation

Compte rendu de la commission de la recherche du 26 avril 2016

M. Lesigne présente le compte rendu (cf. P.J.) de la commission de la recherche (CR).

La CR a été informée :

- sur la nouvelle organisation de la Direction de la recherche et de la valorisation ;
- sur la création d'une animalerie sur le site de Chinon.

La CR a approuvé :

- la composition du bureau de la CR qui se substitue à la commission permanente ;
- le profil du poste de maître de conférences de 16^e/7^e sections ;
- l'attribution de 3 allocations aux étudiants internationaux en difficulté financière ;
- la répartition du budget qualité internationale (BQI) ;
- des conventions de relations internationales avec :
 - o l'Université Sidi Mohammed ben Abdallah de Fès (Maroc) ;
 - o l'Université de Chuo (Japon).

M. Wolf souhaite que les comptes rendus des commissions distinguent clairement ce qui relève de la simple information et ce qui relève d'une délibération.

M. le Président estime que la présentation actuelle, qui effectivement mêle informations et délibérations, est suffisamment claire et lisible. Elle permet au lecteur de bien suivre l'intégralité des débats.

M. Fabbri rappelle le vœu formulé, lors de la commission de la recherche, par M. Moysse de réunions plus fréquentes du congrès. Il souligne que, si les statuts prévoient au moins une réunion annuelle, ils n'interdisent nullement de le réunir plus souvent. Ce pourrait être l'occasion de débattre des grandes orientations de notre établissement dans la perspective du nouveau contrat.

M. le Président souligne qu'il est difficile à la nouvelle équipe présidentielle de trouver du temps pour organiser une réunion du congrès avant septembre. La date de cette réunion lui permettra d'appuyer les discussions sur les premières autoévaluations. Mais, il prévoit trois réunions au cours de l'année.

Le conseil approuve à l'unanimité les propositions ayant reçu un avis favorable de la CR du 26 avril 2016.

Affaires générales, juridiques et statutaires

1 – Désignation des personnalités extérieures au conseil académique

M. le Président indique que le Conseil doit désigner les 10 personnalités extérieures appelées à siéger au Conseil académique : 6 pour la commission de la recherche et 4 pour la commission de la formation et de la vie universitaire. Les propositions ont été établies avec nos partenaires institutionnels aux travaux du conseil académique et de ses commissions.

M. Lesigne présente les propositions pour la commission de la recherche :

- M. Eric Buffenoir (CNRS) ;
- Mme Marianne Desmedt (INSERM) ;
- M. Philippe Foucher (CEA) ;
- M. Michel Duclos (INRA) ;
- M. Nicolas Dubouloz (Région Centre-Val de Loire) ;
- M. Marc Guérin (Directeur régional à la recherche et à la technologie).

M. Fabbri fait part des réserves que suscite la présence parmi ces personnalités d'un personnel administratif de la Région, même s'il possède des titres universitaires.

Le Conseil approuve par 25 voix pour et 3 abstentions la liste des personnalités extérieures à la commission de la recherche du Conseil académique.

Mme Cécile Goï présente les propositions pour la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). Le choix a été de proposer non des personnes, mais des organismes partenaires, à charge pour eux de désigner leurs représentants. Ces organismes sont :

- le Centre régional des œuvres universitaires et scolaire d'Orléans-Tours ;
- la CFVU d'Orléans ;
- l'Ecole supérieure des beaux-arts de Tours ;
- la Direction départementale des services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire.

Le Conseil approuve à l'unanimité la liste des personnalités extérieures à la commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique.

2 – Désignation des membres de diverses instances

Commission des moyens

▪ 7 enseignants, enseignants-chercheurs ou chercheurs représentant des 7 secteurs

Sont élus à l'unanimité membres titulaires :

- UFR arts et sciences humaines : Mme Christine POIRIER
- UFR lettres et langues et UFR Centre d'Etudes supérieures de la Renaissance : Mme Monica ZAPATA
- UFR droit, économie et sciences sociales : Mme Marie-Laure GELY
- UFR sciences et techniques : Mme Christine GEORGELIN
- UFR médecine et UFR sciences pharmaceutiques : M. Clovis TAUBER
- Ecole polytechnique de l'Université de Tours : M. Emmanuel NERON
- IUT de Blois et IUT de Tours : M. Antoine TOUZE

M. Wolf fait observer que, selon l'annexe aux statuts, chaque secteur est représenté par un titulaire et un suppléant.

M. le Président propose de renvoyer la désignation des suppléants au conseil du 4 juillet dans l'attente des propositions des secteurs. Il y a en effet urgence à mettre en place la commission qui va désormais pouvoir siéger puisque les titulaires sont désignés.

- 1 représentant des services communs : Bruno BOISSAVIT est élu à l'unanimité
- 3 représentants des personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé, élus sur proposition des organisations ayant des représentants élus au conseil d'administration : 4 candidats
 - SNPTES : M. Fabrice Normand (17 voix) est élu
 - SGEN-CFDT : Mme Marie-Christine Jossec (15 voix)
 - SGEN-CFDT : Mme Véronique Robert (15 voix) est élue au bénéfice de l'âge
 - Alternative : Mme Nathalie Leclerc (18 voix) est élue
- 2 étudiants élus parmi les élus titulaires ou suppléants

Sont élus à l'unanimité :

- M. Bastien Collinot
- M. Nicolas Ducourtieux
- 1 personnalité extérieure élue parmi les personnalités extérieures des conseils centraux :

En l'absence de candidature, M. le Président indique qu'il envisage de solliciter Mme Catherine de Colbert.

Conseil culturel

- 1 membre du CA : M. Kilian Raschel est élu à l'unanimité

Commission des technologies de l'information et de la communication

- 1 membre du CA : M. Emmanuel Néron est élu à l'unanimité

Comité stratégique de politique sociale

- 1 membre du CA : 3 candidates
 - SGEN-CFDT : Mme Dominique Vaillant (7 voix)
 - Alternative : Mme Emily Rosenfeld (8 voix)
 - FSU : Mme Juliette Rousseau (10 voix) est élue

Commission d'aide sociale

- 2 enseignants ou enseignants-chercheurs

M. Wolf fait observer que l'annexe aux statuts ne prévoit pas que ces enseignants soient obligatoirement membre du CA.

M. le Président propose de renvoyer cette désignation au conseil du 4 juillet dans l'attente de candidatures.

FSDIE – Commission d'exonération

- 2 étudiants membres du CA

Sont élus à l'unanimité :

- M. Benjamin Caquet
- M. Bastien Collinot

FSDIE – Commission d'aide aux projets

- 1 étudiant membre du CA : Mme Jade Delage est élue à l'unanimité

Conseil du SUAPS

- Les représentants des enseignants, des étudiants, du personnel BIATSS sont élus par le CA, sur proposition du président de l'Université, après avis du conseil des sports.

M. le Président propose de renvoyer cette désignation au conseil du 4 juillet dans l'attente de l'avis du conseil des sports.

Comité électoral consultatif – formation personnel

Sont élus à l'unanimité :

- 2 enseignants ou enseignants-chercheurs membres du CA ELUS à l'unanimité
 - M. Jean Fabbri
 - M. Clovis Tauber
- 2 BIATSS membres du CA
 - M. Emmanuel Thibault
 - M. Benoît Wolf

Comité électoral consultatif – formation étudiants

Sont élus à l'unanimité :

- 2 étudiants membres du CA
 - M. Benjamin Caquet
 - Mme Yasmine Lebailly

Conseil de la documentation

- 7 enseignants, enseignants-chercheurs ou chercheurs représentant des 7 secteurs

M. le Président propose de renvoyer cette désignation au conseil du 4 juillet dans l'attente des propositions des secteurs.

QUESTIONS DIVERSES

1 – Admission en non-valeur

M. le Président rappelle que la procédure d'admission en non-valeur est mise en œuvre à la demande de l'agent comptable, lorsque celui-ci atteste que ses diligences pour récupérer une créance sont restées vaines et qu'il n'a plus d'espoir de récupérer tout ou partie de ladite créance. Le cas se présente pour une machine achetée par le CERTEM à la société Nanoplast. Cette société devait la reprendre, mais l'Université n'a pour l'instant récupéré que 10 000 €, car la société n'est plus solvable. M. Dailloux indique que la société est en liquidation. Le liquidateur a fourni un certificat d'irrecouvrabilité, c'est-à-dire que l'Université n'obtiendra rien de plus. La somme non recouvrée de 59 484 € doit donc être sortie des comptes, ce qui nécessite un vote du conseil d'administration. Il signale que la machine est en notre possession et que l'Université a engagé des démarches pour la vendre et récupérer ainsi, sous forme de produits exceptionnels, une partie de l'argent perdu.

Le Conseil approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur d'une somme de 59 484 €.

2 – Information sur le colloque de la Conférence des présidents d'université (CPU)

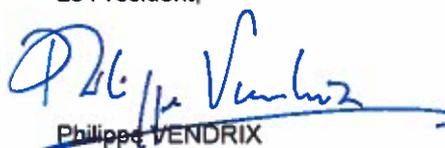
M. Thuillier rend compte des travaux du colloque organisé par la CPU sur le thème « campus en mouvement ». En effet, les campus sont des espaces de vie sur lesquels les étudiants passent beaucoup de temps. Participaient à ce colloque non seulement des membres du monde universitaire, mais aussi des entreprises et notamment de nombreuses *start up* porteuses de projets très intéressants. L'université doit être un lieu d'apprentissage de la démocratie. C'est pourquoi il est nécessaire de se doter d'étudiants relais qui accompagnent leurs condisciples dans leurs démarches. Il est apparu que notre Université figurait parmi les établissements les plus avancés dans le domaine de l'animation des campus.

M. le Président souligne que, pour développer cette politique, il est nécessaire de disposer de moyens.

L'ordre du jour de cette séance étant épuisé, M. le Président lève la séance à 15 h 55.

A Tours, le 31 mai 2016

Le Président,



Philippe VENDRIX

P. J. : 5